



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Hongrie

Question au Gouvernement n° 911

Texte de la question

DISPARITION D'UNE FRANÇAISE EN HONGRIE

M. le président. La parole est à Mme Catherine Vautrin, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire. Mme Catherine Vautrin. Ma question s'adresse à M. Alain Joyandet, secrétaire d'État chargé de la coopération et de la francophonie, et je tiens à y associer mes collègues députés rémois.

Sans doute vous en souvenez-vous, dans la nuit du 4 au 5 décembre dernier, une jeune étudiante de la Reims Management School, Ophélie Bretnacher, disparaissait à Budapest. Depuis, sa famille, son école, notre Gouvernement, ont épaulé les autorités hongroises pour rechercher cette jeune fille. Force est de constater, un mois après, que nous sommes dans l'impasse.

Ses parents ont porté plainte contre X et nous connaissons dans quelques jours la position du parquet hongrois sur les suites qu'il entend donner à cette affaire.

Ma question est toute simple : quelles sont aujourd'hui les démarches de notre Gouvernement et celles de notre représentation en Hongrie ? À travers cette question, c'est l'émotion d'une famille, d'une école, de toute une ville, et de la représentation nationale tout entière que je voudrais traduire. Je vous remercie des précisions que vous pourrez nous donner. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.*)

M. Jean-François Copé. Très bien !

M. le président. La parole est à M. Alain Joyandet, secrétaire d'État chargé de la coopération et de la francophonie.

M. Alain Joyandet, *secrétaire d'État chargé de la coopération et de la francophonie*. La disparition tragique d'Ophélie préoccupe, je le sais, non seulement sa famille, mais toute la région et particulièrement la circonscription dont vous êtes l'élue.

Sitôt cette disparition connue, M. le Premier Ministre a demandé que tout soit mis en oeuvre par notre représentation à Budapest pour aider la famille. Le ministère des affaires étrangères a notamment mis à sa disposition un service d'interprétariat. Des inspecteurs ont été envoyés en renfort et, en accord avec Mme Alliot-Marie, des gendarmes de Strasbourg sont également sur place pour renforcer l'enquête.

Où en est-on ? D'abord, les vidéos de l'endroit de la disparition ont été étudiées jusqu'à l'endroit où Ophélie a disparu, c'est-à-dire jusqu'à ce fameux pont. Il semble qu'elle n'ait été ni suivie, ni agressée. En accord avec les enquêteurs hongrois, nous avons décidé de lancer des recherches dans le Danube, et ce depuis un certain nombre de jours. Pour l'instant, hélas, cette recherche n'a rien donné.

Le signalement Interpol a été fait, pour le cas où un enlèvement aurait eu lieu. Des recherches ont aussi été lancées dans l'entourage de la jeune fille.

Vous le voyez, le Gouvernement et notre représentation sur place ont fait tout ce qui est en leur pouvoir pour que le sort d'Ophélie soit connu, afin d'apporter des réponses à sa famille en proie, on s'en doute, à la plus vive inquiétude. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [Mme Catherine Vautrin](#)

Circonscription : Marne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 911

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Coopération et francophonie

Ministère attributaire : Coopération et francophonie

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée le : 8 janvier 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 8 janvier 2009